



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00777

Numéro SIREN : 803 143 551

Nom ou dénomination : 2LEG

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2017 sous le numéro de dépôt 4246

2LEG

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 12, RUE DES COOPERATEURS

42000 ST ETIENNE

803143551 RCS SAINT ETIENNE

GREFFE TC ST ETIENNE	
N° gestion :	2014 B 77
le :	26 JUIN 2017
Objet :	4246
Visa du greffier :	✗

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 31 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 31 mai,
A 17 heures,

Monsieur Lionel LAURENT, demeurant à SAINT ETIENNE (42100), 1, rue Crozet Fourneyron,
Associée unique de la société 2LEG,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir pris acte de la démission de Madame Joëlle, Marguerite, Marie LAURENT de ses fonctions de Présidente, décide de nommer en remplacement, pour une durée illimitée, Monsieur Lionel LAURENT, né le 26 juin 1969 à SAINT ETIENNE, demeurant à SAINT ETIENNE (42100), 1, rue Crozet Fourneyron.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Lionel LAURENT, assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers.

Monsieur Lionel LAURENT, intervenant aux présentes, accepte les fonctions de Président et confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

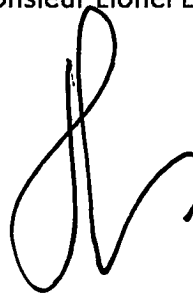
LC

DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Lionel LAURENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'L' followed by a smaller 'A' and a final flourish.